

Le Conseil Fédéral s'est tenu en présence de plusieurs membres de la CEF, de représentants des syndicats du 93, du 77, du 31, du 36.

La proposition d'Ordre du Jour était :

- Actualité sur Mouvement du 22 juin et interfédéral
- Formation sécu sur sept 2023
- Point sur la création section CAF 57
- Point sur Fichier privés Juridique et Tract sur le site fédéral
- Tour des syndicats
- Divers

1) Actualité sur Mouvement du 22 juin et inter-fédérale

Sur Paris, il n'y avait pas vraiment d'organisation. Pas d'animation. L'appel au rassemblement devant le Ministère était pour 14h, mais le Ministère n'a accepté de recevoir les délégations que vers 17-18h.

Un hasard ??

Dans nos échanges sur ce point, Francette (URSSAF IDF) fait ressortir aussi une question qui est venue à l'esprit : pourquoi doit-on faire grève en fait, puisque les NAO Négociations Annuelles Obligatoires existent justement pour discuter de la revalorisation de nos salaires, sans avoir à faire grève pour réclamer ces augmentations.

L'article 20 de la CCN Convention Collective Nationale n'est jamais utilisé par les syndicats représentatifs au niveau national.

Le sujet de la représentativité est abordé.

Nous sommes dans une année d'élections : il faudrait trouver les chiffres des résultats pour estimer la représentativité nationale. Une demande des CERFA pourra être faite aux syndicats pour faire cette estimation au moins sur les organismes où nous sommes présents.

Bertrand et Damien verront avec l'avocat de la fédé pour faire un courrier de demande de notre représentativité auprès de l'UCANSS.

2) Formation sécu sur sept 2023

Une GROSSE difficulté se présente : l'impossibilité pour François d'organiser cette formation, car il n'a pas d'heures de mandat, donc il doit prendre sur ses congés. Alain ne pourra pas non plus y participer.

Mais, nous allons essayer de l'organiser malgré tout et de trouver des animateurs.

Bertrand va envoyer un mail aux syndicats pour estimer le nb d'adhérents intéressés. Il en faudrait au moins 25.

3) Point sur la création section CAF 57

Un nouveau syndicat SUD vient de se créer en Moselle, au sein de la CAF.

Bertrand a nommé le RSS, et ils se mettent en place.

On aborde la question de pouvoir se rendre visible auprès des organismes. Pourquoi pas lors des Salons CSE, avoir des stands, comme d'autres OS, pour que les gens puissent venir nous rencontrer. Peut-être est-ce plus à Solidaires d'organiser cela et de renvoyer les gens vers nos SUD Protection Sociale « locaux ».

Dans l'idéal, il faudrait que l'on arrive à concevoir « un kit » de présentation de notre fédé, pour aider les syndicats à parler de SUD.

4) Point sur Fichier privés Juridique et Tracts sur le site fédéral

Expérience d'il y a quelques années, mais cela n'a pas vraiment fonctionné à l'époque.

On retente cette année, avec la mise en place de 2 dossiers en accès privé sur le site web (code d'accès nécessaires sur cet espace privé).

Un dossier pour des infos juridiques.

Un dossier pour les tracts et professions de foi pour servir de modèle, d'exemple...d'inspiration pour les autres.

Pour cela, il convient que chaque syndicat transmette au fil de l'eau les « affaires juridiques », les tracts, les professions de foi... à la Fédé.

Ce seront les 2 secrétaires qui alimenteront ces 2 espaces, donc transmettre les documents sur fede@sud-protectionsociale.org

Echanges sur la situation difficile au sein de la CPAM de l'Oise, avec son directeur qui s'attaque aux élus SUD. Après l'appel au secours de Muriel, Bertrand a fait des propositions pour écrire à CNAM et CPAM60, mais refus en première intention. Après relance, Muriel est OK. Contact sera pris avec l'avocat pour savoir comment faire ce courrier.

5) Tour des syndicats

36 :

- les grèves comme partout ;
- baisse des adhérents ;
- suite à une enquête assurée par un expert, sur des pb d'organisations, personnel en souffrance à cause du fondé de pouvoir, qui abouti à son licenciement.
- Elections en novembre dernier : SUD majoritaire pour les employés (seule OS), cadres c'est CFE-CGC.

31 :

- ARS, missions en plus et personnels en moins ;
- CARSAT, tellement de travail et d'impréparation sur ce qui va arriver en fin d'année, et risque de devoir reprendre des dossiers papier ;
- SM, 13 départements depuis la fusion avec l'Occitanie, pas toujours simple.

CNAM :

- Elections repoussées en mars 2024, mais on ne sait pas quelles raisons cachées.
- Il y a des licenciements presque toutes les semaines !

AURA :

- Nos élections sont rattachées à celles de la CNAM car les DRSM sont des établissements de la CNAM, donc aussi repoussées à mars 2024.
- Avec la nouvelle COG, encore des pertes de personnels, pas de fidélisation, comme si on voulait faire fuir le personnel. L'arrivée du nouvel outil MATIS n'aide pas, car temps d'appropriation pas forcément super facile.
- Les Plateformes téléphoniques n'arrivent pas à absorber tous les appels dans les délais prévus, tout comme beaucoup d'autres organismes (CAF etc...).
- Allongement du délai de traitement des dossiers, dégradation de la qualité des services rendus.

CPAM 77 :

- Elections professionnelles début d'année, mais pas la représentativité à 0.44% près. Contestation des élections en cours (tribunal semaine prochaine).

URSSAF 93 :

- Problèmes de logiciels : pas de formation, au mieux c'est de l'information ; ils sont censés faciliter le travail mais ils le compliquent et sont plus chronophages ;
- Problèmes de manque de personnels qui s'en vont, même les CDD ne restent pas, gros problème de fidélisation,

- Les URSSAF ont récupéré depuis février de nouvelles missions qui étaient dévolues à la « DRIETS », sans formation, sans laisser les lignes d'appel d'experts pour un support technique.
- Semaine de 4j en Picardie, pas vraiment une réussite, seulement 4 agents y seraient passés, et c'est 36h sur 4j, et non 35h.
- Il va y avoir un test à la CPAM 93 de 35h sur 4j.
- Il y a de nouveaux adhérents, mais pour l'instant, pas assez d'adhérents qui s'investissent.
- COG dit +100 ETP, et il y a eu des annonces de +145 inspecteurs et +180 informaticiens à l'ACOSS, donc le message sur les « vrais » recrutements n'est pas clair.
- Dans la COG, rapprochement URSSAF et Impôts, pour le recouvrement par le spécialiste en la matière qu'est l'URSSAF => augmentation des missions et de la charge de travail, absorbée comment ?

6) Divers

A) Retour des personnes à distance sur le confort « audio » de notre réunion de ce jour, et savoir si le matériel convient :

- problèmes ce matin, trop de coupures réseau avec le Wifi de la Bourse du travail, qualité grandement améliorée depuis que Damien s'est connecté via son smartphone, aucune coupure.
- Côté micro, il ressort qu'il doit y en avoir 1 des 5 qui fonctionne mal car à distance ils n'entendaient pas toujours tout le monde, avec ce même micro. A confirmer lors de la prochaine réunion du Conseil Fédéral.

B) Evènement pour les 20 ans de la fédération : les dates retenues sont définitives, les 14 et 15 décembre 2023. Le Conseil Fédéral se tiendra en même temps. Ce sera un évènement festif comprenant une soirée avec repas. Une participation pour l'hébergement du 14 au 15 sera aussi faite, en fonction du nb de participants. A priori, possibilité d'utiliser les jours de participation à un congrès, c'est utilisable une fois par an.

C) Philippe 31 nous évoque le courrier de Jamila MSA qui reproche à la fédé de pas réagir sur ses problèmes avec sa direction. C'est une situation compliquée, autant pour ne pas la laisser seule que de pouvoir la soutenir sans pouvoir vraiment investir du temps. Damien et Isabelle vont essayer de la contacter.

D) Philippe 31 parle de la remise en cause des moyens aux CSE et du massacre des représentants du personnel. Avec le problème des heures non consommées, Bertrand indique que les employeurs baissent les heures extra légales dans les négos des PAP. Il est important de consommer son volant d'heures.

E) Philippe 31 parle de..... Bertrand indique aussi que les arrêts maladies ont augmenté, et les arrêts longue durée ont beaucoup augmentés pour les personnels plus « anciens », et avec l'allongement de l'âge de départ en retraite, cela ne va pas arranger les choses.

F) Damien parle des remboursements dentaires qui vont vraisemblablement diminuer de 70 à 60% de prise en charge. Apparemment, une pétition circule sur ce sujet.

[FIN de réunion.](#)